



+33 1 45 61 81 38

lmjamet@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT SENIOR

Avocat au barreau de Paris depuis 2014, Laetitia-Marie a rejoint l'équipe de droit social d'August Debouzy en 2018 où elle intervient, tant en conseil qu'en contentieux, sur des problématiques liées aux relations individuelles et collectives de travail.

Dans le cadre de son activité contentieuse, Laetitia-Marie représente régulièrement les sociétés devant les juridictions sociales et civiles. Forte de son expérience avec une clientèle internationale, elle assiste les clients français et étrangers du cabinet dans l'ensemble des problématiques liées à la gestion de leur personnel et dans leurs relations sociales.

Avant de rejoindre le cabinet, Laetitia-Marie a exercé en tant que juriste pendant deux ans puis en tant qu'avocat pendant quatre ans dans des cabinets d'affaires américains de premier plan.

EXPERTISES

Droit du travail et de la protection sociale
Résolution des litiges

FOCUS

Transport
Aéronautique & Défense

FORMATION

Master II Droit et pratique des relations de travail, Université Paris II Panthéon-Assas, 2011
Master I Droit social, Université Paris II Panthéon-Assas, 2010

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2014

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- › « Les précisions du décret du 24 avril 2020 concernant la fin de la suspension de certains délais applicables en droit du travail », Marie-Hélène Bensadoun, Diane Reboursier, Laetitia-Marie Jamet □ 28/04/20
- › « Décision Amazon du 14 avril 2020 : quels enseignements en tirer pour une reprise sécurisée de l'activité de l'entreprise ? », Marie-Hélène Bensadoun, Laetitia-Marie Jamet, Alexandra Berg-Moussa □ 16/04/20
- › « COVID19 - Report des visites médicales du travail - Les précisions du décret du 8 Avril 2020 », Marie-Hélène Bensadoun, Laetitia-Marie Jamet □ 10/04/20
- › « Activité partielle : de nouveaux assouplissements dans l'ordonnance du 27 mars 2020 », Marie-Hélène Bensadoun, Laetitia-Marie Jamet □ 31/03/20